



Campagne Artistique Populaire People's global Artistic Campaign <http://eutopic.net/az>

« Je refuse d'être complice ! »

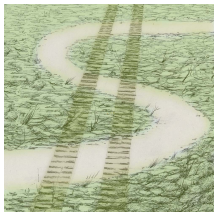
Qu'est-ce que la Campagne 2005-2015

« Je refuse d'être complice ! »

Le propos de cette campagne est de renverser, de contourner, de **dépasser la censure universelle exercée par le bavardage publicitaire et l'industrie des médias** afin de faire entendre par tous les moyens de l'art et de la culture et partout où cela est possible et aussi longtemps que c'est nécessaire **la voix des consciences individuelles et collectives qui refusent de prêter leur concours aux pratiques destructrices et dominatrices de tous ordres et dans tous les domaines.**

La campagne consiste à appeler chacun-e à créer, à partager et à porter sur ses murs, ses vêtements, sur ses affiches, sur ses écrans et sur les ondes de l'espace public et médiatique des messages de qualité.

Toute personne morale ou physique, quelle que soit sa condition, qui accepte les termes de la charte ci-dessous est invitée à s'appropriier, à relayer et à **incarner la campagne en faisant librement appel à toutes ses ressources et celles de son entourage sans tenir compte d'un quelconque droit de propriété des initiatrices et initiateurs de la campagne sur celle-ci.**



Charte Ethique Les quatre articles ci-dessous sont indissociables :

- **Article 1** Le refus de complicité – le refus de trahir l'humain en nous et en autrui – c'est avant tout soutenir et faire progresser dans l'unité et la diversité nos multiples initiatives, projets, réalisations, recherches individuelles et collectives qui concrétisent ici et dans le monde entier des réponses porteuses d'espoir, éthiques, sociales, solidaires, écologiques, durables, fraternelles, conviviales, respectueuses tant des individus que de la qualité du vivre ensemble et de l'avenir de la planète ; c'est cesser d'apporter notre concours, notre énergie, notre temps, notre argent à des entreprises et des systèmes inhumains qui provoquent misère et destructions irrémédiables et changer notre comportement quotidien, notre façon de vivre et de travailler.

Article 2 Le refus de complicité - le refus de trahir l'humain et l'humanité - est aussi le refus d'accepter l'iniquité, la spoliation, le vol, le meurtre, le dépouillement, l'aliénation, la destruction, le génocide, l'accaparement à son profit exclusif et au détriment d'autrui de la terre, de l'eau, de l'air, des richesses naturelles ou des richesses produites par les générations passées ou par le travail humain.

Article 3 Le refus de complicité, c'est de refuser qu'il y ait deux poids et deux mesures dans l'appréciation des paroles, des actes et de leurs conséquences en fonction de critères raciaux, ethniques, sociaux, politiques, philosophiques, religieux, ou bien encore en fonction de considérations visant à diaboliser un groupe humain ou un autre par suite de calculs politiques, de mensonges ou par l'effet de l'émotion, de la haine ou de l'esprit de vengeance.

Article 4 Le refus de complicité, c'est refuser de céder à l'esprit de vengeance et c'est refuser de légitimer l'exercice de la violence aveugle. C'est aussi dans la mesure du possible aider le spoliateur contre sa propre folie et l'inviter à retrouver sa pleine humanité. C'est s'entre-aider concrètement sans ségrégation, en faisant sentir aux victimes, aux spoliés et aux opprimés la chaleur et la réalité de la solidarité et en contribuant activement à faire triompher le respect de leur humanité et de leurs droits.

Toute proposition d'amélioration de la charte est à faire parvenir au sein du collectif de fonction de la campagne projets.zemzem@laposte.net. Voir version de référence sur le site web où la campagne est coordonnée. <http://eutopic.net/az>
Tél international (+33)9 52 77 77 11 – Tél. France 09 52 77 77 11
Collectif à Strasbourg : <http://eutopic.net/az>